

4- Vers un "schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes à vocation touristique" en Midi-Pyrénées

4.1- Les projets de Véloroutes et Voies Vertes déjà retenus par Midi-Pyrénées

1- Le Contrat de Plan Etat-Région Midi-Pyrénées (2000-2006) va sans doute décider d'aménager les deux axes de ce réseau national:

- la Véloroute Montauban-Souillac (190 kms)
- la Voie Verte le long du canal des Deux Mers: 50 kms sont réalisés et 30 kms déjà programmés en Haute-Garonne, le CPER prévoit les 75 kms en Tarn-et-Garonne.

L'aménagement rapide et de qualité de cette "Voie Verte des Deux Mers" (160 kms en Midi-Pyrénées de Valence d'Agen à Port Lauragais, 480 kms de Langon à Sète) nécessitera des investissements d'accompagnement (accès, hébergements,...) et de promotion qu'il faudrait prévoir pour obtenir tous les effets de cet axe à grandes potentialités!

2- Mais il faudrait aussi réaliser vite les Véloroutes de vallées, qui ont un fort potentiel touristique: vallée du Lot, vallée du Tarn, vallée de la Dordogne, vallée de la Garonne....

3- La Véloroute de la vallée du Lot sera certainement réalisée bientôt, et un soutien du Conseil Régional à ce projet apparaît souhaitable.

En effet l'Entente Interdépartementale pour la Vallée du Lot, qui réunit 5 départements de 4 régions (Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Cantal, Lozère) et a retenu le projet de création d'un itinéraire cyclable pour son prochain plan de développement.

Le Conseil d'Administration de l'Entente a décidé en Octobre 99 de lancer une "pré-étude de définition d'un itinéraire pour la Véloroute de la vallée du Lot".

4.2- Vers un "schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes à vocation touristique"

1- Les projets de Véloroutes et Voies Vertes sont déjà nombreux en Midi-Pyrénées

(voir **carte 5** et liste ci-joints pour tout le Grand Sud-Ouest).

Plusieurs concernent deux régions:

- Voie Verte Revel-seuil de Naurouze par la rigole (Midi-Pyrénées-Languedoc)
- Véloroute de la vallée du Tarn (Midi-Pyrénées et Languedoc)
- Véloroute de la vallée de la Dordogne (Midi-Pyrénées et Aquitaine)
- Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour" qui reliera Midi-Pyrénées et Aquitaine par le piémont pyrénéen
- Voie Verte Bram-Lavelanet (Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées).

Certains projets sont locaux:

- Voie Verte Espalion-Bertholène (Aveyron)
- Voie Verte Lourdes-Argelès (Hautes-Pyrénées)
- Voies Vertes BousSENS-St Girons (Haute-Garonne-Ariège) et St Girons-Foix (Ariège)

2- Ces projets vont se multiplier avec les schémas départementaux d'itinéraires cyclables que vont lancer de nombreux Départements:

- La Haute-Garonne a déjà élaboré le sien, avec deux axes structurants:
 - la Voie Verte des Deux Mers (canal latéral et canal du Midi)
 - la vallée de la Garonne entre Toulouse et le sud du département
- Le Tarn lance en 1999 l'étude d'un schéma départemental d'itinéraires cyclables.
- Le Tarn-et-Garonne pourrait suivre puisqu'il va réaliser les deux axes retenus par lui

et la région Midi-Pyrénées:

- la Voie Verte des Deux Mers (75 km)
- la Véloroute Montauban-Cahors

Les Chartes de développement des pays vont aussi se traduire par des projets de Véloroutes et Voies Vertes, car ces itinéraires cyclables ou multi-usagers sont des fédérateurs de pays, et des aménagements pouvant créer une dynamique et un développement local.

NB: 3 projets connus de l'AF3V sont déjà portés par des "pays": Espalion-Bertholène, Bram-Lavalanet, Sauveterre-Salies.

3- La Région a un rôle à jouer de "mise en cohérence" de ces projets entre eux (et avec les régions voisines).

Cela passe par la définition d'un "Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes à vocation touristique".

Pour l'élaboration et le suivi de ce schéma il semble utile de créer un Comité de pilotage, incluant notamment des représentants des usagers cyclistes, comme l'AF3V et la FFCT.

Le Comité Régional du Tourisme semble le niveau auquel ce schéma pourrait être élaboré, à la suite des Assises Régionales du Tourisme.

Les Véloroutes demandées par l'AF3V

sont notées ici : **projet régional** (points noirs)
(Vallée du Tarn, Vallée de la Dordogne, Garonne-Pyrénées-Adour)

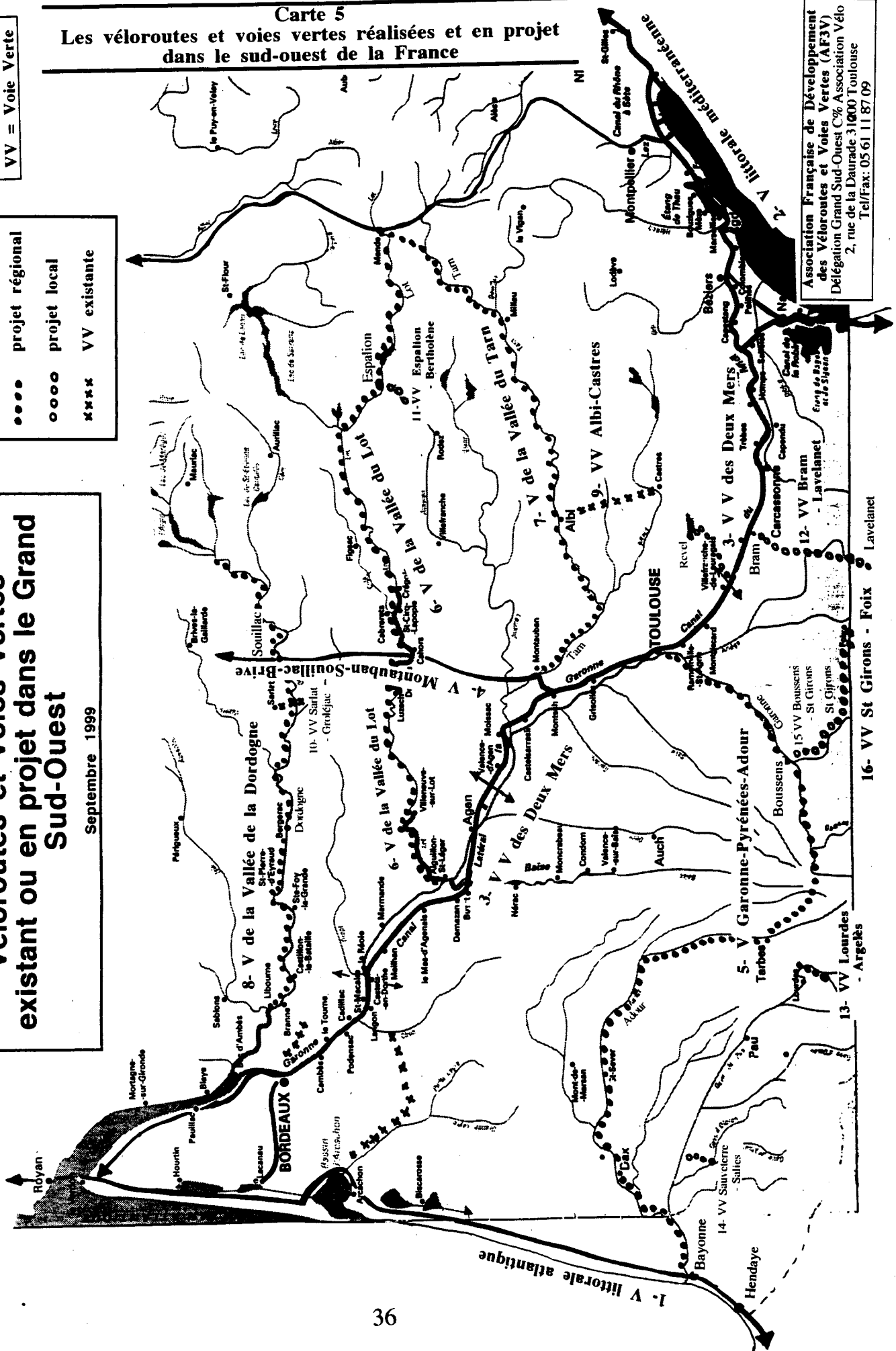
Véloroutes et Voies Vertes existant ou en projet dans le Grand Sud-Ouest

Septembre 1999

- réseau national
- projet régional
- ○ ○ ○ projet local
- × × × × VV existante

V = Véloroute
VV = Voie Verte

Carte 5 Les véloroutes et voies vertes réalisées et en projet dans le sud-ouest de la France



Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)
Délégation Grand Sud-Ouest C% Association Vélo
2, rue de la Daurade 31000 Toulouse
Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Véloroutes et Voies Vertes existant ou en projet dans le Grand Sud-Ouest

Recensement provisoire au 30-09-1999*

I- Projets et réalisations du réseau national ou du réseau AF3V

1- Véloroute littorale atlantique (Véloroute européenne n°1 -Atlantic Coast Route- et nationale (400 km en région Aquitaine)

Itinéraire européen et du réseau national, de la pointe de Grave (Gironde) à l'Espagne (Pyrénées Atlantiques), le long de la côte. Déjà réalisé en grande partie par le Conseil Régional d'Aquitaine et les départements de la Gironde et des Landes. Pistes en site propre, bitume, bonne qualité. Plus de 300 kms réalisés. Complété tous les ans.

Sera retenue au CPER Aquitaine (cf achèvement tronçons manquants sur la côte landaise + aménagement de Bayonne - Hendaye en itinéraire côtier en partie en site propre).

2 Véloroute littorale méditerranéenne (Véloroute européenne n°2 -Mediterranean Route- et nationale (250 km en région Languedoc-Roussillon)

Itinéraire européen et du réseau national de Beaucaire (Gard) à Sète (Hérault) le long du canal du Rhône à Sète; de Sète à l'Espagne par le canal du Midi et de la Robine (Voie Verte des Deux Mers), puis des petites routes et des pistes cyclables existant en bord de mer (environ 40 kms déjà aménagés).

3- Voie Verte des Deux Mers (165 km en Aquitaine, 160 km en Midi-Pyrénées, 220 km en Languedoc)

Itinéraire du réseau national, entre Bordeaux Toulouse et Sète, essentiellement Voie Verte en site propre sur chemin de halage du canal des Deux Mers (longueur canal latéral: 190 km, canal du Midi: 260 km, rigoles et dérivations: 150 km. **Total: 600 km.**

Sur la totalité: 103 km sont déjà aménagés et 68 km décidés.

Haute-Garonne et Aude ont un projet inter-départemental d'aménagement de la Rigole de la Plaine (Revel-Seuil de Naurouze: 35 km).

- **En Midi-Pyrénées:** Haute-Garonne: **50 km réalisés**, sera terminée en 2001 (81 km).

Reste à aménager le Tarn-et-Garonne: 75 km y compris le canal de Montech.

Sera retenue au CPER Midi-Pyrénées, donc achevée en 2003 environ.

- **En Aquitaine:** Gironde à aménager 13 km de canal + 65 km de liaison avec Bordeaux. Lot-et-Garonne à aménager 87 km de canal.

Serait retenue au CPER Aquitaine ??

- **En Languedoc-Roussillon:** Aude à aménager 110 km de canal, Hérault à aménager 91 km de canal et 20 km d'Agde à Sète (piste cyclable littorale à créer).

Le Département de l'Hérault va décider un schéma départemental, qui retiendrait la VV des Deux Mers ?

4- Véloroute Montauban-Souillac (190 km en Midi-Pyrénées)

Itinéraire du réseau national, reliant Montauban (Voie Verte des Deux Mers) à Souillac, par Cahors, Gourdon, et Rocamadour.

Sera sur petites routes tranquilles (avec dénivelés), avec traversées de ville à aménager.

Sera retenue au CPER Midi-Pyrénées.

5- Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour (210 km en Aquitaine, 140 km en Midi-Pyrénées)

Itinéraire proposé par l'AF3V (en réseau national), pour relier Toulouse et la "Voie Verte des Deux Mers" à Bayonne et la Véloroute littorale Atlantique (n°1) (350 km environ).

Tronçon Toulouse-St Gaudens déjà décidé par le Département de la Haute-Garonne (axe structurant du futur réseau départemental).

Déjà presque réalisé par le Département des Landes de Bayonne à Dax, rive droite de l'Adour.

* - Certaines réalisations sont omises (cf à Mont-de-Marsan, cf toutes les pistes cyclables de Gironde (Bordeaux-Lacanau, Mios-Bazas, Bordeaux-Créon,.....).

- Certains projets peuvent avoir été oubliés par manque d'information.

6- Véloroute de la Vallée du Lot (70 km en Aquitaine, 160 km en Midi-Pyrénées, 30 km en Languedoc)

Itinéraire proposé par l'AF3V (en réseau national) pour relier deux itinéraires nationaux: la Voie Verte des Deux Mers (canal latéral à Aiguillon, Lot-et-Garonne) à la Véloroute nationale Clermont/Montpellier à Mende (longueur totale 260 km).

Axe inter-régional couvrant 5 Départements qui coopèrent déjà (Entente interdépartementale de la vallée du Lot), à fort potentiel touristique (Cahors, St Cirq Lapopie, Figeac, Conques...) (cf étude AFIT).

L'Entente a proposé en 99 cet aménagement pour son prochain plan de développement, et lance fin 99 une pré-étude d'itinéraire.

7- Véloroute de la Vallée du Tarn (250 km en Midi-Pyrénées, 40 km en Languedoc)

Itinéraire régional proposé par la délégation AF3V régionale, reliant deux itinéraires nationaux: la Voie Verte des Deux Mers (canal latéral à Montauban) à la Véloroute nationale Clermont/Montpellier à Mende (longueur totale 290 km).

Intérêt touristique (Montauban, Gaillac, Albi, Millau et les gorges du Tarn jusqu'à Ste Enimie) et de maillage du territoire.

Demandé au Département du Tarn qui lance l'étude d'un schéma départemental d'itinéraires cyclables.

8- Véloroute de la Vallée de la Dordogne (140 km en Aquitaine, 60 km en Midi-Pyrénées)

Itinéraire régional proposé par la délégation AF3V régionale, relié à l'itinéraire national de la Voie Verte des Deux Mers (canal latéral) prolongé jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Relié aussi à l'itinéraire national Montauban-Brive (n°4 de cette liste), à Souillac.

Axe à forte fréquentation potentielle (cf étude AFIT), car grand intérêt touristique.

La Région Aquitaine pourrait la retenir ?

II- Voies Vertes locales déjà réalisées

9- Voie Verte Albi-Castres (Tarn) (45 km)

Itinéraire local sur ancienne voie ferrée, déjà réalisé par le Conseil Général du Tarn entre Castres et la banlieue sud d'Albi (zone industrielle de Ranteil).

Revêtement en balast + terre -mauvaise qualité- pour ce "sentier du train" autorisé aux piétons, VTT et chevaux. Le Département a commencé à améliorer la qualité du chemin, en sable fin damé, entre Castres et Lautrec (mais les chevaux abîment). Sera continué.

L'AF3V a demandé qu'elle soit reliée à la "Voie Verte des Deux Mers", via la Rigole de la Plaine Revel-seuil de Naurouze, en créant une "Véloroute de liaison" Castres-Revel (30 km).

Le Département du Tarn lance en 99 l'étude d'un schéma départemental d'itinéraires cyclables, qui pourrait retenir la Véloroute de la vallée du Tarn (n°7) et s'articuler avec d'autres projets régionaux.

10- Voie Verte Sarlat - Groléjac (Dordogne) (12 km)

Voie Verte entre Sarlat (sud) et la vallée de la Dordogne, réalisée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée par la Mairie de Sarlat et le Conseil Général de la Dordogne.

Revêtement en bitume, largeur 2 mètres, balisage. Belle mais courte.

Pourrait être prolongée, pour jonction avec la "Véloroute Montauban-Souillac-Brive": soit jusqu'à Gourdon (emprise voie ferrée existe), soit jusqu'à Souillac (anc voie ferrée existe).

III- Projets locaux

11- Voie Verte Espalion - Bertholène (Aveyron) (22 km)

Réalisée sur une voie ferrée désaffectée par un syndicat intercommunal (Espalion, Bozouls, Bertholène), avec réfection des ouvrages et revêtement en balast concassé + terre: est prévue pour piétons, VTT et chevaux (centre équestre à proximité).

Mais est aujourd'hui inachevée car l'absence de revêtement rend le chemin impraticable aux piétons et cyclistes (cailloux aigus, ronces, acacias,....).

Espalion se trouve dans la vallée du Lot (Véloroute n°6). Bertholène se trouve sur la voie ferrée Rodez-Millau, à 20 km de Rodez).

12- Voie Verte Bram - Lavelanet (Aude-Ariège) (80 km)

Projet de créer un chemin de randonnée sur une ancienne voie ferrée, par la communauté de communes de Mirepoix (Ariège).

Relierait la Voie Verte des Deux Mers (à Bram, dans l'Aude) à Montségur (Ariège), en passant par la bastide de Mirepoix. La qualité des tunnels leur poserait problème.

13- Voie Verte Lourdes - Argelès (Hautes-Pyrénées) (17 km)

Projet ancien (1996) de "coulée verte" sur une ancienne voie ferrée, porté par la Mairie de Lourdes et la Mairie d'Argelès. Projet d'un double chemin: bitume pour les vélos, terre pour les joggers. Pourrait se prolonger au sud jusqu'à Cauterets (pour VTT seulement).

Semble se concrétiser en 99, le Département des Hautes-Pyrénées étant actif pour le vélo. Pourrait être reliée à la "Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour" (n°5 de cette liste), qui passerait à Tarbes.

14- Voie Verte Sauveterre de Béarn-Salies de Béarn (Pyr. Atlantiques) (17 km)

"Projet" de Voie Verte sur voie ferrée désaffectée, par les deux communes et le Département des Pyrénées Atlantiques. Mais encore indécis et confidentiel (pas d'annonce): les élus ont racheté l'emprise, mais ne sont pas convaincus de l'opportunité de l'investissement.

Peut être prolongée sur voies ferrées déclassées jusqu'à St Palais (+ 7 km), Mauléon (+ 17 km) et Bellocq (+ 4 km).

Serait à prolonger jusqu'à Peyrehorade et Urt, pour liaison avec la "Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour" (n°5 de cette liste).

15- Voie Verte Boussens - St Girons (Hte Garonne-Ariège) (35 km)

"Projet" de Voie Verte sur voie ferrée désaffectée, reliée à l'axe Toulouse-St Gaudens du réseau départemental de la Haute-Garonne déjà décidé par le Département (Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour n°5 de cette liste).

Demandé en 1997 par l'Association Vélo (Toulouse) au Conseil Général de la Haute-Garonne, propriétaire de l'emprise en Hte-Garonne (15 kms).

16- Voie Verte St Girons - Foix (Ariège) (50 km)

"Projet" de Voie Verte sur voie ferrée désaffectée (en partie récupérée par la route). Serait reliée à la Véloroute "Garonne-Pyrénées-Adour" (n°5) par la Voie Verte Boussens-St Girons (n°15).

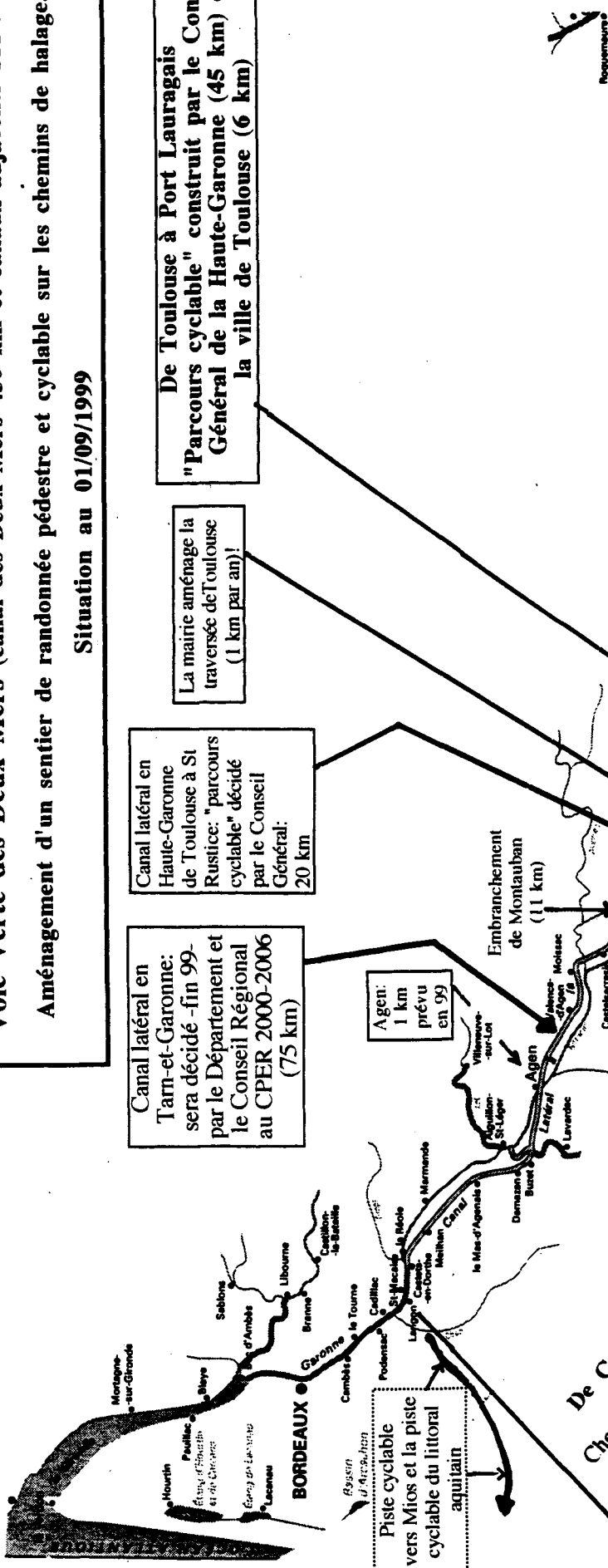
La Communauté de communes du pays séronais (La Bastide de Sérou) a un projet de Voie Verte sur cette emprise.

Grand intérêt local et touristique (voie verte de Piémont pyrénéen, proximité de la grotte du Mas d'Azil et de la rivière souterraine de Labouiche).

Voie Verte des Deux Mers (canal des Deux Mers 450 km et canaux adjacents 111 km)

Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre et cyclable sur les chemins de halage.

Situation au 01/09/1999



Canal latéral en Tam-et-Garonne: sera décidé -fin 99- par le Département et le Conseil Régional au CPER 2000-2006 (75 km)

Canal latéral en Haute-Garonne de Toulouse à St Rustice: "parcours cyclable" décidé par le Conseil Général: 20 km

La mairie aménage la traversée de Toulouse (1 km par an)!

De Toulouse à Port Lauragais "Parcours cyclable" construit par le Conseil Général de la Haute-Garonne (45 km) et la ville de Toulouse (6 km)

Agén: 1 km prévu en 99

Piste cyclable vers Mios et la piste cyclable du littoral aquitain

De Castets-en-Dorthe à Toulouse (190 km)
Canal latéral à la Garonne
Chemin de halage en terre souvent en très mauvais état sur plusieurs kms de Castets-en-Dorthe à Valence d'Agén.
A peu près cyclable en continu de Valence d'Agén à Toulouse (82 km)

Carcassonne (dir Trèbes): 4 km décidés en 99

Voies navigables
Canaux
Voies non navigables

Sentier randonnée aménagée
Sentier randonnée décidée

De Toulouse à Agde (260 km)
Canal du Midi
Pistes cyclables (67 km) et chemin de halage en terre à peu près cyclable

Canal du Rhône à Sète
De Béziers à Portiragnes
Piste cyclable (13 km)

Canal de la Robine
Sentier de randonnée de Narbonne à Port-La-Nouvelle (20 km)

Source: Association Vélo (Toulouse) et Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)

